

Compte-rendu du Conseil Municipal de Villaroux du 10 juillet 2020

Présents : Denise MARTIN, Michel PETIT, Gilles RAFFIN, Daniel LASCOMBE, Marie-Line AUDER, Véronique BLANCHARD, Yves PÊTRE, Claude PISSETTY, Julien VEYSSEYRE, Raymonde ZINTILINI

Absent excusé : Stéphanie GREMEN

1. Approbation du compte rendu du 26 juin 2020

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2. Désignation des délégués en vue du renouvellement de la série 2 du sénat

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection d'un délégué titulaire et de trois délégués suppléants qui représenteront la commune de Villaroux pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

A été élu délégué titulaire : M. PETIT Michel.

Ont été élus délégués suppléants : M. PÊTRE Yves, Mme AUDER Marie-Line, M. RAFFIN Gilles.

3. Désignation des personnes pour siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

L'article 1650-1 du code général des impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, dresse une liste de 24 noms de contribuables. Le directeur départemental des finances publiques désignera les 12 commissaires parmi cette liste :

BLANCHARD Stéphane, LIBERA Thierry, BORIC Françoise, ZEDE Marie-Laure, CURTET Michel, ROMAND Didier, MARTIN Michel, PETRAZ Gérard, PISSETTY Claude, REFFET Hugues, VEYSSEYRE Francis, PETIT Michel, BLANCHARD Véronique, GRASSET Gisèle, CURTET Marie-Rose, GRASSET Jean-Louis, LASCOMBE Anna, MASIN Grégory, RAFFIN Gilles, MAGNAC Jean-Claude, VEYSSEYRE Julien, AUDER Fabrice, ZINTILINI Raymonde, POULAIN Patrick.

4. Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Une ébauche de Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a été transmise aux conseillers de façon à ce que chacun puisse en prendre connaissance et apporter sa contribution au débat sur les orientations de développement et aménagement à prévoir pour Villaroux pour les dix prochaines années.

Les discussions portent sur :

- le constat de la population vieillissante et la nécessité de trouver des solutions pour garder les jeunes sur la commune,
- l'installation d'agriculteurs sur Villaroux en utilisant la valeur des terres (maraîchage, arboriculture, polyculture, ...),
- la rénovation des bâtiments anciens,
- l'aménagement des habitations en favorisant la bonne gestion de l'énergie,
- le développement des secteurs équipés en réseaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les orientations générales suivantes :

- Orientation n°1 : Développer l'habitat de manière raisonnée et sous forme diversifiée pour garder les jeunes et accueillir de nouveaux habitants à Villaroux,
- Orientation n°2 : Maintenir et développer l'agriculture de proximité,
- Orientation n°3 : Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager de Villaroux,
- Orientation n°4 : Préserver et valoriser le patrimoine culturel de Villaroux,
- Orientation n°5 : Participer à la transition énergétique et environnementale du territoire.

5. Point sur les travaux en cours

Les pièces nécessaires à la réparation du mobilier de l'aire de jeu seront commandées.

Avant d'effectuer la démolition de la grange, rendez-vous est pris avec un huissier pour établir un état des lieux du bâtiment.